

ODDO BHF US MID CAP

Rapport annuel au 30 Décembre 2022

Le prospectus de vente détaillé, des documents intitulés "Informations clés pour l'investisseur", les statuts, les rapports annuels et semestriels sont disponibles sans frais auprès du Représentant et Service de Paiement pour la Suisse, RBC Investor Services Bank S.A., Esch-sur-Alzette, succursale de Zurich, Bleicherweg 7, CH-8027 Zurich. La liste des variations du portefeuille est **gratuitement à la disposition de l'investisseur auprès du représentant pour la Suisse.**

Société de gestion : ODDO BHF Asset Management SAS

Siège social : 12 Boulevard de la Madeleine 75009 PARIS

Dépositaire : BNP PARIBAS SA

Sommaire

Rapport de gestion

Orientation des placements.....	3
Politique d'investissement.....	11
Certification.....	24

Comptes annuels

Bilan actif.....	29
Bilan passif.....	30
Hors-bilan.....	31
Compte de résultat.....	32

Comptes annuels - Annexe

Règles et méthodes comptables.....	33
Evolution de l'actif net.....	36
Complément d'information 1.....	37
Complément d'information 2.....	38
Ventilation par nature des créances et dettes.....	40
Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument.....	41
Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan.....	42
Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan.....	43
Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan.....	44
Affectation des résultats.....	45
Résultat et autres éléments.....	59
Inventaire.....	66

ORIENTATION

IDENTIFICATION

CLASSIFICATION

OPCVM « Actions internationales ».

L'**exposition** action maximale du Fonds sera en permanence supérieure à 70% en actions de sociétés dont le siège social est situé en Amérique du nord (USA et Canada).

OBJECTIF DE GESTION

L'**objectif** de gestion consiste à surperformer l'indice de référence S&P MID CAP 400 (converti en euro) sur la période **d'investissement** conseillée de 5 ans ou plus.

INDICATEUR DE REFERENCE

L'**indicateur** de référence S&P MID CAP 400® procure aux investisseurs un indice de référence pour les entreprises de taille moyenne. L'**indice** couvre plus de 7% du marché des actions U.S, et cherche à rester un indicateur précis de la situation des entreprises de taille moyenne, en **reflétant les caractéristiques de risques et rendements d'un large univers** de moyennes capitalisations de façon permanente.

L'**indicateur** de référence est disponible sur le site de Standard & Poor's à l'**adresse** suivante : <http://us.spindices.com/indices/equity/sp-400>. La **performance de l'indicateur inclut les dividendes détachés par les actions qui composent l'indicateur**.

L'attention du souscripteur est attirée **sur le fait que l'indicateur de référence ne constitue pas une limitation de l'univers d'investissement du Fonds. Il permet à l'investisseur d'apprécier le profil de risque du Fonds. La performance et la composition du portefeuille du Fonds pourront s'éloigner sensiblement de celle de son indicateur de référence.**

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

Le Fonds est géré de façon discrétionnaire et **s'appuie** sur le processus **d'investissement** élaboré par le gestionnaire financier par délégation :

- Le processus repose sur une gestion active basée sur le stock picking. Le gérant investit principalement dans des sociétés de moyennes capitalisations ayant déjà fait leurs preuves mais sous évaluées par le marché et qui détiennent un fort potentiel de croissance à moyen terme.
- Les sociétés de capitalisations moyennes (comprises entre 2 et 10 milliards de dollars) seront privilégiées.
- **L'univers d'investissement est composé principalement des marchés d'actions d'Amérique du nord (Etats- Unis et Canada) et accessoirement des marchés d'actions de pays hors OCDE (pays émergents).**
- Le processus **d'investissement** comporte cinq étapes :

Première étape : exclusions sectorielles. Il s'agit d'appliquer des exclusions strictes à l'égard des entreprises qui ne respectent pas le Pacte mondial des Nations unies, ainsi que des exclusions sectorielles pour les mines de charbon, la production d'électricité à partir du charbon et les projets de développement ou les infrastructures liées au charbon, les armes non conventionnelles (armes chimiques, mines antipersonnel et **bombes à fragmentation**), **le tabac, la production et le traitement non conventionnels du pétrole et du gaz, l'exploitation et la production dans la région arctique**, les entreprises actives dans l'industrie de l'huile de palme qui contreviennent aux principes de durabilité et les entreprises qui ont été impliquées dans des manquements graves et des controverses sur le plan environnemental. Des détails concernant la Politique d'exclusion de la Société de gestion, et notamment des informations supplémentaires sur l'intégration ESG et les seuils d'exclusion, figurent sur le site « am.oddo-bhf.com ». **Si le Fonds était investi dans une entreprise qui se trouve ensuite exclue de l'univers d'investissement, alors un désinvestissement total est opéré dans les quinze jours ouvrés suivant la décision d'exclusion.**

Deuxième étape : le gérant filtre l'univers sur la base d'indicateurs de performance économique et financière.

Le gérant privilégie les entreprises en mesure de dégager, sur la moyenne d'un cycle, une Rentabilité des Capitaux Engagés supérieure à la moyenne de la profession et une Capacité d'Autofinancement Disponible positive.

Troisième étape : l'analyse fondamentale, visites de sociétés. L'analyse fondamentale des valeurs vise à vérifier que les éléments fondamentaux qui sous-tendent la rentabilité financière de l'entreprise seront préservés, voire améliorés ou retrouvés, dans les années à venir.

Les visites sociétés : le gérant s'attachera à valider la pertinence et la cohérence de la stratégie de l'entreprise, l'évolution prévisible de l'univers de l'entreprise et les facteurs de sensibilité du titre à l'environnement macroéconomique ou à toute autre thématique pouvant affecter les fondamentaux de l'entreprise.

Des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) seront notamment pris en compte par les gérants si cela s'avère être pertinent compte tenu de la société analysée. Les notations ESG associent des indicateurs environnementaux (tels que l'efficacité énergétique, les émissions de carbone et les polluants, les emballages durables et les déchets dangereux), sociaux (tels que les relations de travail, la sécurité des produits et la gestion de la chaîne d'approvisionnement) et de gouvernance (tels que la corruption, la diversité du conseil d'administration, la rémunération des dirigeants, la structure de propriété et les droits des actionnaires) en un point de données unique, qui permet d'évaluer les activités et les attributs ESG des sociétés émettrices. Les notations découlent d'analyses externes et internes, incluant un dialogue avec l'entreprise. Elles peuvent également être générées à partir de processus systématiques qui fournissent une évaluation relative du profil ESG d'un émetteur par rapport ses pairs, ou à partir d'une analyse fondamentale réalisée par l'équipe ESG dédiée du gérant.

Les notations ESG sont attribuées sur une échelle de 1 à 5, grâce à une approche « best-in-class ». La meilleure note est 1 ; cette note signifie que l'entreprise est un leader parmi ses pairs en matière de gestion des risques E, S ou G significatifs ou d'intégration des facteurs ESG dans ses pratiques. La plus mauvaise note est 5 ; cette note signifie que l'entreprise est probablement à la traîne par rapport à ses pairs dans la gestion de certains risques E, S ou G significatifs ou l'intégration des facteurs ESG dans ses pratiques. Les émetteurs se voient attribuer des notes individuelles E, S et G, ainsi qu'une note ESG globale.

L'importance des divers facteurs ESG est susceptible de varier en fonction des secteurs ou des entreprises spécifiques. La possibilité de dialoguer directement avec la direction et les membres du conseil d'administration d'un émetteur peut offrir une perspective affinée ou un aperçu différencié des enjeux ESG significatifs.

Si tous les émetteurs détenus par le Fonds ne bénéficient pas d'une notation ESG, le gérant veillera à ce que ce soit le cas pour au moins 75% des positions du Fonds. Actuellement, les émetteurs peuvent ne pas être notés par le gérant si (1) un ou plusieurs des éléments fournis par des tiers dans le processus de notation ne couvrent pas l'émetteur, ou si (2) il s'avère compliqué d'identifier avec certitude la société mère de l'émetteur des titres considérés. Les notations ESG correspondent à des appréciations exclusives du gérant, et d'autres sociétés d'investissement ou fournisseurs de données peuvent avoir des opinions différentes.

Le gérant évalue les pratiques de gouvernance des entreprises du portefeuille conformément à la Politique globale d'évaluation de la gouvernance de Wellington Management Group, sur laquelle vous trouverez de plus amples informations ici : www.wellingtonmanagement.com/sfdr.

Quatrième étape : La valorisation. Les sociétés sont valorisées par deux méthodes : les comparables boursiers (PER, rendement, VE/CA, VE/REX...) et une Actualisation des Flux Disponibles (DCF) sur la base de deux scénarii optimiste / pessimiste. Ces valorisations détermineront les seuils d'intervention, à l'achat comme à la vente.

Cinquième étape : construction du portefeuille et évaluation de l'intensité carbone moyenne pondérée (ICMP). La construction du portefeuille repose sur des pondérations absolues, sans lien direct avec l'indice de référence.

Au terme d'un processus strictement « bottom-up », les gérants comparent l'allocation sectorielle et l'empreinte carbone du portefeuille à celles de l'indice de référence. Les gérants s'assurent que la diversification thématique et sectorielle du portefeuille permet d'éviter une erreur de suivi trop importante et que le portefeuille maintient une empreinte carbone (mesurée en intensité carbone moyenne pondérée) inférieure d'au moins 25% à celle de l'indice de référence. Seules les émissions des périmètres 1 et 2 sont prises en compte. Les émissions du périmètre 1 couvrent les émissions directes des sources possédées ou contrôlées. Les émissions du périmètre 2 couvrent les émissions indirectes provenant de la production d'électricité achetée, ou de la vapeur, du chauffage et de la climatisation consommés par la société déclarante.

Si cet engagement n'est pas respecté en raison d'une augmentation ou d'une diminution de la valeur des actifs détenus par le Fonds due aux forces ou aux mouvements du marché, ou à l'exercice de droits de souscription au sein du Fonds, l'équipe de gestion s'efforcera d'y remédier dès que possible – sous 15 jours ouvrés dans des circonstances normales.

L'équipe de gestion tient compte de critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), mais sans qu'il s'agisse du principal facteur sous-tendant les décisions d'investissement. Par conséquent, les décisions d'investissement peuvent ne pas être compatibles avec des critères ESG.

L'exposition maximale du Fonds aux instruments (actions, titres de créances, OPC et dérivés) est limitée à 105 % de l'actif net du Fonds, étant précisé que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (action, taux, monétaire) auxquels le fonds est exposé (somme des positions à l'achat et des positions en couverture).

Le Fonds est un produit financier qui promeut les facteurs environnementaux et sociaux définis à l'article 8 (1) du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations relatives à la durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »), et dont la politique ESG (Environnementale et/ou Sociale et/ou de Gouvernance) est présentée ci-après. Toutefois, le Fonds n'a pas pour objectif l'investissement durable tel que défini à l'article 9 du SFDR. Le Fonds est dès lors soumis aux risques de durabilité détaillés ci-dessous.

La Taxonomie de l'Union européenne (Règlement (UE) 2020/852) a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental.

La Taxonomie détermine ces activités en fonction de leur contribution à six grands objectifs environnementaux :

- l'atténuation du changement climatique ;
- l'adaptation au changement climatique ;
- l'exploitation durable et la protection des ressources hydrologiques et marines ;
- la transition vers une économie circulaire (réduction et recyclage des déchets) ;
- la prévention et le contrôle de la pollution ;
- la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'être considérée comme durable, une activité économique doit démontrer qu'elle contribue de manière significative à l'atteinte d'un ou plusieurs des six objectifs, sans porter préjudice à l'un quelconque des autres objectifs (principe d'innocuité ou « DNSH » pour « Do No Significant Harm »).

Afin qu'une activité soit considérée comme compatible avec la Taxonomie, elle doit également respecter les droits humains et sociaux garantis par le droit international (les garanties sociales minimales).

Etant donné que le Fonds investit dans des entreprises américaines, le gérant n'envisage pas d'investir dans des activités compatibles avec la Taxonomie dans les domaines suivants :

- l'atténuation du changement climatique, ou
- l'adaptation au changement climatique.

En effet, les entreprises américaines ne sont pas tenues de communiquer leur alignement sur la Taxonomie de l'Union européenne.

Le principe d'innocuité (« Do No Significant Harm ») ne s'applique qu'aux investissements sous-jacents du produit financier qui tiennent compte des critères de l'UE en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.

La part restante des investissements sous-jacents de ce produit financier ne tient pas compte de ces critères.

COMPOSITION DES ACTIFS

1. Actifs (hors dérivés intégrés)

- Actions :

L'exposition action maximale du Fonds sera en permanence supérieure à 70% en actions de sociétés dont le siège social est situé en Amérique du nord (USA et Canada). Le gérant se laisse la possibilité de sélectionner des valeurs de l'univers d'investissement autres que celles de l'indice de référence. Le gérant investira principalement dans des valeurs de moyennes capitalisations.

Le Fonds pourra investir à hauteur de 5% maximum en actions de sociétés dont le siège social est situé hors OCDE (pays émergents).

L'exposition maximale aux marchés actions ne pourra pas dépasser 105 % de l'actif. Le Fonds a toutefois vocation à se limiter à 100 %, le seuil de 105 % ne sera utilisé que de manière temporaire et sur une courte durée.

- Titres de créance et instruments du marché monétaire :

Le Fonds pourra être investi jusqu'à 30% de l'actif en titres de créances à taux fixe, variable ou révisable (référéncés au taux du marché obligataire ou monétaire) dans un but d'optimisation de la gestion de trésorerie. Ces titres de créances seront libellés en euro, émis par des Etats et entreprises publiques ou établissement de crédit de la zone euro, de notation supérieure à AA (S&P ou équivalent, ou via une notation interne à la Société de Gestion).

La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne.

En cas de dégradation de notation, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits de taux.

- Actions ou parts d'OPC :

Le Fonds peut être investi à hauteur de 10 % en parts ou actions :

- d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10 % de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement
- de FIA de droit français ou de FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE
- de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger

Les parts ou actions de ces FIA ou fonds d'investissement doivent répondre aux quatre critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier ; à savoir (i) surveillance équivalente à celle applicable aux OPCVM et coopération entre l'AMF et l'autorité de surveillance du FIA (ii) niveau de protection des porteurs équivalent à celui des OPCVM, (iii) leur activité doit faire l'objet de rapports semestriels et annuels détaillés et (iv) ne peuvent détenir eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans des parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement étrangers.

Ces OPC pourront être gérés par ODDO BHF Asset Management SAS et/ ou ODDO BHF Asset Management GmbH, et seront compatibles avec la stratégie d'investissement du Fonds.

2. Instruments financiers à terme ferme ou conditionnel

Le Fonds pourra intervenir sur tous instruments financiers à terme ferme ou conditionnel négociés sur des marchés réglementés, organisés ou de gré à gré français et étrangers. Les interventions du Fonds pourront se faire soit en couverture des risques « action » et « change », soit en vue d'exposer le portefeuille à des actions, des secteurs d'activité ou des indices de marchés, sans recherche de surexposition (l'exposition maximale aux marchés actions pouvant, cependant, atteindre 105% de l'actif net du Fonds de manière temporaire et sur une courte durée), dans le but d'atteindre l'objectif de gestion affiché.

Les instruments utilisés seront des futures, swaps de change, change à terme.

Le Fonds n'aura pas recours aux Total Return Swaps.

3. Titres intégrant des dérivés

Le Fonds pourra détenir accessoirement des obligations convertibles et bons de souscription dans un but d'exposition au risque action. Ces instruments seront détenus sans recherche de surexposition (l'exposition maximale aux marchés actions pouvant, cependant, atteindre 105% de l'actif net du Fonds de manière temporaire et sur une courte durée).

4. Dépôts

Le Fonds pourra effectuer des dépôts pour la rémunération de la trésorerie dans la limite de 10 % de son actif net.

Utilisés dans le cadre de la gestion des disponibilités quotidiennes du Fonds, ils contribueront à la réalisation de l'objectif de gestion à hauteur de leur niveau de rémunération.

5. Emprunts d'espèces

Le Fonds pourra recourir aux emprunts d'espèces à hauteur de 10 % de son actif net afin de faire face à un décalage temporaire entre les flux d'achats et de ventes de titres émis sur le marché ou à des flux de rachats importants.

6. Opérations d'acquisition et cession temporaires de titres

Le Fonds peut recourir dans un but de gestion de la trésorerie et d'optimisation des revenus du Fonds aux prises en pension.

Les opérations éventuelles d'acquisitions ou cessions temporaires de titres seront toutes réalisées dans des conditions de marché et dans la limite de 100% maximum de l'actif net du Fonds.

La proportion attendue d'actifs sous gestion qui feront l'objet de telles opérations sera de 80%.

Ces opérations seront réalisées sur les actions, actions ou parts d'OPC et titres de créance et instruments du marché monétaire mentionnés dans la rubrique "Actifs (hors dérivés intégrés)".

Dans le cadre de ces opérations, le Fonds peut recevoir/octroyer des garanties financières (collatéral) dont le fonctionnement et les caractéristiques sont présentés dans la rubrique « Gestion des garanties financières ».

Les opérations d'acquisitions et cessions temporaires de titres pourront être effectuées avec ODDO BHF SCA, ou avec des établissements bancaires de l'Union européenne ou du Royaume-Uni qui seront de notation minimale de crédit de A-.

Des informations complémentaires figurent à la rubrique frais et commissions du prospectus.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez-vous reporter au rapport annuel du Fonds.

7. Gestion des garanties financières

Dans le cadre de réalisation de transactions sur instruments financiers dérivés de gré à gré et d'opérations d'acquisition/cession temporaire de titres, le Fonds est amené à recevoir/octroyer des actifs financiers à titre de garantie.

Les garanties financières reçues ont pour but de réduire l'exposition du Fonds au risque de défaut d'une contrepartie. Elles seront uniquement constituées en espèces.

Par exception à ce qui précède, et uniquement dans le cadre des prises en pension, le Fonds recevra en garantie des titres obligataires classiques de notation minimum A-, et/ou des titres émis par des Etats dont la notation est au minimum de AA-. En tout état de cause, l'émission du titre reçu en garantie devra être supérieure à 100 millions d'euros et l'emprise du Fonds sur ce titre sera limitée à 10%.

Les opérations, pouvant entraîner la mise en place de garanties financières, pourront être effectuées avec un établissement de crédit de l'Union européenne ou du Royaume-Uni qui pourra appartenir au groupe ODDO BHF.

Toute garantie financière (collatéral) reçue respectera conformément à la réglementation les éléments suivants :

- les critères de liquidité, d'évaluation (au moins quotidienne et actifs n'affichant pas une haute volatilité sauf à obtenir des décotes suffisantes), de qualité de crédit des émetteurs, de corrélation indépendance par rapport à la contrepartie) et de diversification avec une exposition à un émetteur donné de maximum 20% de l'actif net,
- elle est détenue par le Dépositaire du Fonds ou tout tiers, sur un compte ségrégué, faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et qui n'a aucun lien avec le fournisseur des garanties financières,
- les garanties financières reçues doivent pouvoir donner lieu à une pleine exécution par le Fonds à tout moment et sans consultation de la contrepartie ni approbation de celle-ci,
- les garanties financières en espèces seront uniquement placées en dépôts auprès d'entités éligible ou investies dans des obligations d'Etat de haute qualité ou utilisées aux fins de transactions de prise en pension (à condition que ces transactions soient conclues avec des établissements de crédit faisant l'objet d'une surveillance prudentielle et que le Fonds puisse rappeler à tout moment le montant total des liquidités en tenant compte des intérêts courus) ou en OPC monétaire court terme,
- les garanties financières ne seront pas réutilisées.

RISQUE GLOBAL

La méthode choisie par la société de gestion pour mesurer le risque global de l'OPC qu'elle gère est la méthode de calcul de l'engagement.

PROFIL DE RISQUE

Votre argent sera investi dans des instruments financiers sélectionnés par la Société de Gestion. Ces instruments connaîtront les évolutions et aléas des marchés.

Les risques identifiés par la Société de Gestion et présentés ci-dessous ne sont pas limitatifs. Il appartient à chaque investisseur de se faire sa propre opinion indépendamment de celle de la Société de Gestion, **d'analyser** le risque de tout investissement **qu'il** effectue avec le cas échéant **l'aide d'un** conseiller en investissement financier et de bien vérifier que **l'investissement** envisagé est en adéquation avec sa situation financière et sa capacité à prendre des risques financiers.

Conformément aux dispositions de l'article 8 du SFDR, l'équipe de gestion prend en compte les risques liés à la durabilité en intégrant des critères ESG dans son processus de décision d'investissement, comme indiqué ci-dessous. Ce processus évalue également la capacité de l'équipe à gérer les impacts négatifs de ses activités sur les facteurs de durabilité. Le gérant annoncera, le 30 décembre 2022 au plus tard, s'il prend en compte les incidences négatives sur la durabilité pour ce produit. En outre, la Société de gestion prend en compte les critères ESG à travers sa propre politique d'exclusion globale. La Société de gestion a adhéré aux Principes pour l'investissement responsable des Nations unies (PRI), ainsi qu'au CDP (anciennement « Carbon Disclosure Project »). Des informations concernant les politiques de la Société de gestion figurent sur le site am.oddo-bhf.com.

Vous pouvez vous référer au Document d'Informations Clés pour l'Investisseur afin de savoir dans quelle catégorie de risque est classé votre Fonds.

A titre principal, le Fonds sera exposé aux risques suivants :

Risque de perte en capital :

Le Fonds ne bénéficie **d'aucune** garantie ni protection, il se peut donc que le capital initialement investi ne soit pas intégralement restitué.

Risque actions :

Le Fonds est investi, directement ou indirectement, sur un ou plusieurs marchés **d'actions** qui peuvent connaître de fortes variations. En période **de baisse du marché des actions, la valeur liquidative du Fonds pourra être amenée à baisser. L'exposition maximum aux marchés actions est de 105 % de l'actif.**

Risque lié à la concentration du portefeuille sur une zone géographique :

Ce risque est lié à la concentration des investissements dans des instruments financiers sensibles aux secteurs des marchés **d'action d'Amérique du Nord. Les variations de performance par rapport à l'indice de référence peuvent donc être importantes.**

Risque lié à la détention de moyennes capitalisations :

Le Fonds peut être exposé aux moyennes capitalisations. Les variations de leurs cours sont plus marquées à la hausse comme à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations et peuvent donc engendrer de fortes variations de la valeur liquidative. Par ailleurs le volume réduit de ces marchés peut présenter un risque de liquidité. Ce type **d'investissement** peut impacter la valorisation du Fonds et les conditions de prix auxquelles le Fonds peut être amené à liquider des positions, notamment, en cas de rachats importants, voire à rendre impossible leur cession avec, pour conséquence, une possible baisse de la valeur liquidative du Fonds.

Risque de taux :

Il correspond au risque lié à une remontée des taux des marchés obligataires, qui provoque une baisse des cours des obligations et par conséquent une baisse de valeur liquidative du **Fonds. Le Fonds peut détenir jusqu'à 30% de son actif en trésorerie rémunérée au moyen d'obligations ou de titres de créances.**

Risque de change :

Ce risque est lié aux portefeuilles investis totalement ou partiellement en titres libellés en devises, et réside dans la variation du prix des devises par rapport à la devise de référence du Fonds. Ainsi, un titre, dont la valorisation dans sa devise ne changerait pas, est néanmoins affecté par les variations de cette devise face à **l'Euro** et peut, par conséquent, faire varier à la baisse la valeur liquidative du Fonds, le Fonds étant investit **à hauteur de 70% minimum en actions d'Amérique du nord.**

Risque de crédit :

Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de **l'émetteur** ou dans le cas extrême, de défaillance, ce qui aura un impact négatif sur le cours des titres de créances émis par celui-ci et donc sur la valeur liquidative du Fonds et peut entraîner une perte en capital. Le niveau de risque de crédit est variable en fonction des anticipations, des maturités et du degré de confiance en chaque émetteur ce qui peut réduire la liquidité des titres de tel ou tel émetteur et avoir un impact négatif sur la valeur liquidative du Fonds, notamment, en cas de liquidation par le Fonds de ses positions dans un marché au volume de transactions réduit.

Risques liés à l'engagement sur des instruments financiers à terme :

Le Fonds peut avoir recours à des instruments financiers à terme, dans la limite de 100% de l'actif net, sans recherche de surexposition, ce qui pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative plus significative que celle de l'indice représentatif du marché sur lequel le Fonds est investi.

Risque lié à la gestion discrétionnaire :

Ce risque est lié au style de gestion qui repose sur l'anticipation de l'évolution des différents marchés. Il existe un risque que le Fonds ne soit pas investi à tout moment sur les marchés les plus performants ou sur les valeurs les plus performantes. La performance du Fonds dépend donc de la capacité du gérant à anticiper les mouvements de marché ou sur les valeurs. Ce risque peut engendrer pour le porteur une baisse de la valeur liquidative et/ou une perte en capital.

Risque de contrepartie :

Il s'agit du risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds pourra être exposé au risque de contrepartie **résultant de l'utilisation d'instruments financiers à terme conclus de gré à gré** avec un établissement de crédit. Le Fonds est donc exposé au **risque que l'un de ces établissements de crédit ne puisse honorer ses engagements au titre de ces opérations. Certains contrats** de marché exposant le Fonds au risque de contrepartie pourront être signés avec une société du groupe ODDO BHF.

Risques liés aux opérations de financement sur titres et à la gestion des garanties :

Le porteur peut être exposé à un risque juridique (en lien avec la documentation juridique, l'application des contrats et les limites de ceux-ci) et au risque lié à la réutilisation des titres reçus en garantie, la valeur liquidative du Fonds pouvant évoluer en fonction de la fluctuation de la valeur des titres acquis par investissement des espèces reçues en garantie.

Risque de durabilité :

Correspond à un événement ou une situation dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance qui, s'il survient, pourrait avoir une incidence négative importante, réelle ou potentielle, sur la valeur des investissements effectués par le Fonds.

Environnement :

- risques sectoriels associés à l'empreinte environnementale de l'entreprise ;
- risques physiques et de transition liés au changement climatique ;
- matérialité des controverses environnementales et gestion des conflits d'intérêts qui y sont liés ;
- dépendance de l'entreprise à l'égard du capital naturel ;
- risques associés aux activités, produits et services de l'entreprise qui peuvent avoir un impact sur l'environnement.

Social :

- risques sectoriels liés à la santé et à la sécurité ;
- risques environnementaux et sociaux dans la chaîne d'approvisionnement ;
- gestion du climat social et développement du capital humain ;
- gestion de la qualité et des risques liés à la sécurité des consommateurs ;
- gestion et matérialité des controverses sociales/sociétales ;
- gestion des capacités d'innovation et des actifs incorporels.

Gouvernance :

- qualité et transparence de la communication financière et non financière ;
- risques sectoriels associés à la corruption et à la cybersécurité ;
- qualité des organes de contrôle des sociétés ;
- qualité et durabilité du cadre de gouvernance d'entreprise ;
- gestion des conflits d'intérêts liés à la gouvernance d'entreprise ;
- risques réglementaires ;
- intégration et gestion de la durabilité dans la stratégie de l'entreprise.

Les incidences négatives des risques de durabilité peuvent affecter les émetteurs via divers mécanismes, incluant notamment : 1) une baisse des revenus ; 2) une augmentation des coûts ; 3) une dégradation ou une dépréciation de la valeur des actifs ; 4) un coût du capital plus élevé ; et 5) des amendes ou des risques réglementaires. En raison de la nature des risques de durabilité et **d'enjeux** spécifiques tels que le changement climatique, la probabilité que ces risques affectent la performance des produits financiers est susceptible d'augmenter à long terme.

A titre accessoire, le Fonds sera exposé au risque suivant :

Risque pays émergents :

Ce risque est lié aux conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents sur lesquels le Fonds est exposé, qui peuvent **s'écarter** des standards prévalant sur les grandes places internationales et être affectés par divers types de perturbations (comme **l'évolution** de la fiscalité, de la stabilité politique ou un manque de liquidité temporaire sur ces valeurs). Ces perturbations peuvent entraîner des problèmes de règlement/livraison susceptibles **d'avoir** un impact sur les conditions de prix auxquelles le Fonds peut être amené à liquider des positions pouvant entraîner ainsi une forte baisse de la valeur liquidative du Fonds.

GARANTIE OU PROTECTION

Néant (ni le capital, ni un niveau de performance **n'est** garanti).

DUREE MINIMUM DE PLACEMENT RECOMMANDEE

Supérieure à 5 ans.

RAPPORT DE GESTION

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Deloitte & Associés

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Le contexte macroéconomique

Les actions américaines ont chuté au cours de la période de douze mois clôturée le 30 décembre 2022 dans un contexte d'inflation galopante, de hausse des coûts des emprunts, d'incertitude quant aux bénéfices des entreprises et de probabilité accrue de récession. Elles avaient commencé l'année en baisse, enregistrant leur première perte trimestrielle depuis mars 2020.

Les craintes quant aux implications économiques de l'attaque militaire de grande envergure menée par la Russie en Ukraine et la perspective d'un net resserrement monétaire de la part de la Fed ont poussé l'indice S&P 500 dans le rouge en février. Le président Joe Biden a signé un projet de loi sur les dépenses de 1.500 milliards USD, englobant de fortes hausses des programmes de sûreté générale et de sécurité nationale, ainsi qu'une aide de 13,6 milliards USD à l'Ukraine. Les actions américaines ont poursuivi leur repli au cours d'un deuxième trimestre volatil. Les valeurs de croissance ont nettement sous-performé leurs homologues « value », l'indice Nasdaq Composite ayant enregistré sa plus forte perte trimestrielle depuis septembre 2001 dans un contexte de hausse importante des rendements des bons du Trésor et de résultats décevants pour certaines des plus grandes sociétés technologiques. Le marché du logement a pâti de l'envolée des taux hypothécaires, du ralentissement de la demande et du niveau élevé des prix. Les actions américaines ont chuté au troisième trimestre, l'appétit pour le risque s'étant détérioré dans la mesure où les investisseurs ont craint que les fortes hausses des taux d'intérêt et le resserrement des conditions financières ne freinent la croissance économique et ne provoquent une récession aux Etats-Unis. En revanche, elles sont reparties à la hausse au quatrième trimestre après trois trimestres consécutifs de repli. L'optimisme accru quant à la perspective que la Fed commence à réduire le rythme soutenu de ses hausses de taux d'intérêt, ainsi que l'ampleur des opérations de couverture et de rachats de découvert, ont contribué au net rebond des actions en octobre et novembre, avant que l'appétit pour le risque ne diminue en décembre sur fond de craintes de récession, de difficultés sur le plan macroéconomique et de risques de baisse des bénéfices au cours des prochains trimestres. En décembre, la Fed a relevé ses taux de 50 points de base (pb), mettant fin à une série de quatre hausses de 75 pb.

L'indice S&P MidCap 400 a enregistré une performance de -8% sur la période, six des onze secteurs qui le composent s'inscrivant en baisse sur l'année. L'immobilier et la consommation discrétionnaire ont fait figure de lanterne rouge, tandis que l'énergie et les services aux collectivités ont signé les meilleurs résultats.

Gestion du portefeuille et performances du Fonds

Le portefeuille a sous-performé son indice de référence sur la période, et ce essentiellement en raison de la sélection de titres. Les choix de valeurs peu judicieux dans les technologies de l'information, la consommation discrétionnaire et les services de communication ont partiellement été compensés par ceux opérés dans les matériaux et la consommation de base. L'allocation sectorielle découlant de notre processus de sélection de titres bottom-up a également pénalisé la performance. L'effet de l'allocation s'explique par la sous-pondération de l'énergie et la surpondération des technologies de l'information et de la santé, mais a toutefois été compensé en partie par la sous-pondération de l'immobilier. Au niveau des émetteurs, la surpondération de Steel Dynamics et United Therapeutics a apporté la meilleure contribution relative, tandis que la surpondération de Synaptics et Cable One a constitué le principal frein.

Les actions du producteur d'acier Steel Dynamics ont terminé la période en hausse après la publication d'un chiffre d'affaires et de bénéfices plus élevés que prévu pour le troisième trimestre, grâce à des ventes supérieures aux attentes dans le segment de la production d'acier. La société a également annoncé un programme de rachat d'actions supplémentaire de 1,5 milliard USD, qui vient s'ajouter au programme de 1,25 milliard USD annoncé précédemment, dont le solde était de 245 millions USD au 30 septembre. Synaptics, un fournisseur de solutions d'interface humaine, a vu le cours de ses actions baisser sur la période. Le titre s'est bien comporté en 2021 avant qu'un revirement brutal au niveau des valeurs de croissance, provoqué par les craintes d'une hausse des taux d'intérêt, ne pèse sur le secteur technologique. La direction a publié des prévisions de chiffre d'affaires pour le premier trimestre de l'exercice 2023 en deçà des attentes, car les difficultés auxquelles sont confrontés les consommateurs dans les segments de la téléphonie mobile, des PC et de l'internet des objets ont pesé sur la demande et limité la visibilité pour les trimestres à venir.

ODDO BHF US MID CAP

Les moyennes capitalisations américaines ont généré une performance positive au quatrième trimestre, les pressions inflationnistes s'étant quelque peu atténuées. Cette dynamique favorable a toutefois été freinée dès lors que le ralentissement de la croissance économique a fait resurgir des craintes de récession. Les titres « value » ont continué de surperformer les actions de croissance au cours du trimestre, et les 11 secteurs du S&P 400 ont clôturé sur une performance absolue positive. Notre stratégie consistant à construire un portefeuille diversifié de sociétés de moyenne capitalisation de grande qualité, leaders sur leur marché et affichant une croissance supérieure à celle de leurs pairs, a sous-performé notre indice de référence, le S&P 400, et ce notamment du fait de la surperformance des titres « Value ».

Parts	Performance annuelle (*)	Indicateur de référence
ODDO BHF US MID CAP CI-EUR [H]	-24,52%	-8,04%
ODDO BHF US MID CAP CN-EUR	-18,71%	
ODDO BHF US MID CAP CN-USD	-23,71%	
ODDO BHF US MID CAP CR-EUR	-19,21%	
ODDO BHF US MID CAP CR-USD	-24,17%	
ODDO BHF US MID CAP GC-EUR	-18,48%	
ODDO BHF US MID CAP CN-CHF [H]	-	

Principales opérations d'achat et de vente au cours du dernier exercice fiscal :

Portefeuille	Titre	Acquisition	Cession	Devise
ODDO BHF US Mid Cap	TARGA RESOURCES CORP	9 073 845,07	2 275 254,66	EUROS
ODDO BHF US Mid Cap	FMC CORP	8 128 032,22	2 284 948,82	EUROS
ODDO BHF US Mid Cap	VIPER ENERGY PARTNERS LP	5 229 084,32	268 492,84	EUROS
ODDO BHF US Mid Cap	FIRST SOLAR INC	1 681 241,56	5 088 030,59	EUROS
ODDO BHF US Mid Cap	FLEX LTD	599 911,32	4 658 587,86	EUROS
ODDO BHF US Mid Cap	INGERSOLL-RAND INC	489 076,76	4 513 568,17	EUROS
ODDO BHF US Mid Cap	MOLINA HEALTHCARE INC	23 086,23	4 178 227,54	EUROS
ODDO BHF US Mid Cap	BIO-TECHNE CORP	4 078 024,50	708 995,19	EUROS
ODDO BHF US Mid Cap	INSULET CORP	4 061 809,61	665 718,35	EUROS
ODDO BHF US Mid Cap	F5 INC	634 605,65	4 050 509,44	EUROS

Perspectives pour le prochain exercice

Selon nous, après des années de surperformance des entreprises technologiques à forte croissance, soutenues par la demande et la faiblesse des taux d'intérêt, une transition est en cours sur le marché et de nouveaux gagnants pourraient émerger. Les moteurs de performance fondamentaux de nombre de ces entreprises technologiques ne progressent plus. Nous avons dès lors réduit le poids de ce secteur et réinvesti les produits ainsi dégagés dans des acteurs du secteur de l'emballage, tels que Ball Corp et Graphic Packaging. Ces entreprises offrent à nos yeux une croissance régulière, moins sensible à l'économie, et devraient bénéficier de la tendance durable à l'abandon des plastiques à usage unique.

Malgré les performances solides enregistrées en 2022, le secteur de l'énergie devrait selon nous rester attrayant au cours des 2 à 3 prochaines années. Nous sommes également optimistes à l'égard du secteur des transports, sur lequel nous posons un regard différencié. De notre point de vue, les prévisions de baisse des bénéfices sont exagérées, les craintes d'une récession sont déjà intégrées dans les cours et le secteur bénéficiera d'une augmentation des dépenses d'infrastructure aux Etats-Unis. Il s'agira selon nous d'un thème important au cours des 3 à 5 prochaines années. D'autres sociétés en portefeuille pourraient également bénéficier de l'augmentation des dépenses d'infrastructure, à l'instar du fabricant de panneaux solaires First Solar.

Le portefeuille peut connaître des périodes de performance relative extrêmes, aussi bien positives que négatives, lorsqu'il est confronté à des bouleversements de marché significatifs, tels que la crise financière mondiale et le COVID-19. Nous avons pu en faire l'expérience au cours des 36 derniers mois. Nous sommes confiants quant à la performance à long terme que notre processus d'investissement est susceptible de dégager et estimons que le portefeuille est bien positionné pour les 3 à 5 prochaines années.

A la fin de la période, nos principales surpondérations concernaient les technologies de l'information et la santé, et nos principales sous-pondérations l'immobilier et la consommation de base.

INFORMATIONS CONCERNANT LE PLACEMENT ET LA GESTION DE L'OPCVM

1 Classification

Le fonds est classé « Actions internationales ».

2 Objectif de gestion

L'objectif de gestion consiste à surperformer l'indice de référence S&P MID CAP 400 (converti en euro) sur la période d'investissement conseillée de 5 ans ou plus.

3 Régime fiscal

Le Fonds peut servir d'unité de compte aux contrats d'assurance-vie.

Le présent rapport annuel n'a pas vocation à résumer les conséquences fiscales attachées, pour chaque investisseur, à la souscription, au rachat, à la détention ou à la cession de part(s) du Fonds. Ces conséquences varieront en fonction des lois et des usages en vigueur dans le pays de résidence, de domicile ou de constitution du porteur de part(s) ainsi qu'en fonction de sa situation personnelle.

Selon votre régime fiscal, votre pays de résidence, ou la juridiction à partir de laquelle vous investissez dans ce Fonds, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts du Fonds peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de consulter un conseiller fiscal sur les conséquences possibles de l'achat, de la détention, de la vente ou du rachat des parts du Fonds d'après les lois de votre pays de résidence fiscale, de résidence ordinaire ou de votre domicile.

La Société de Gestion n'assume aucune responsabilité à quelque titre que ce soit eu égard aux conséquences fiscales qui pourraient résulter pour tout investisseur d'une décision d'achat, de détention, de vente ou de rachat des parts du Fonds.

4 Informations réglementaires

- Le Fonds ne détient aucun instrument financier émis par les sociétés liées au groupe Oddo BHF SCA.
- OPCVM détenus par le fonds et gérés par la société de gestion à la date d'arrêté du Fonds : voir bilan en annexe.
- **Méthode de calcul du risque global de l'OPCVM** : la méthode choisie par Oddo BHF Asset Management pour mesurer le risque global de l'OPC est la méthode du calcul de l'engagement.
- Critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance :
L'OPCVM est un produit financier promouvant des caractéristiques environnementales et sociales au sens de l'article 8(1) du règlement SFDR 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (le règlement SFDR) dont la politique ESG (**Environnement et/ou Social et/ou Gouvernance**) mise en œuvre est décrite ci-dessous.
La taxonomie de l'Union européenne (règlement (UE) 2020/852) (ci-après la « Taxonomie ») vise à identifier les activités économiques considérées comme durables sur le plan environnemental.
La Taxonomie identifie ces activités en fonction de leur contribution à six grands objectifs environnementaux :
 - atténuation du changement climatique ;
 - adaptation au changement climatique ;
 - utilisation durable et protection des ressources en eau et des ressources marines ;
 - transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage) ;
 - prévention et la réduction de la pollution ;
 - protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes.Pour plus d'information, nous vous invitons à vous reporter aux annexes SFDR du présent rapport.

- Dans le cadre de sa politique de gestion des risques, la société de gestion de portefeuille établit, met en œuvre et maintient opérationnelles une politique et des procédures de gestion des risques efficaces, appropriées et documentées qui permettent d'identifier les risques liés à ses activités, processus et systèmes.

Pour plus d'information veuillez consulter le DICI de cet OPC et plus particulièrement la rubrique « Profil de risque et de rendement » ou son prospectus complet, disponibles sur simple demande auprès de la société de gestion ou sur le site www.am.oddo-bhf.com.

5 Déontologie

- Contrôle des intermédiaires
La société de gestion a mis en place une politique de sélection et d'évaluation des intermédiaires et contreparties. Les critères d'évaluation sont le coût d'intermédiation, la qualité d'exécution eu égard aux conditions de marché, la qualité du conseil, la qualité des documents de recherche et d'analyse ainsi que la qualité de l'exécution post-marché. Cette politique est disponible sur le site de la société de gestion www.am.oddo-bhf.com.
- Frais d'intermédiation
Les porteurs de parts du FCP peuvent consulter le document « Compte-rendu relatif aux frais d'intermédiation » sur le site de la société de gestion www.am.oddo-bhf.com.
- Droits de vote
Aucun droit de vote n'est attaché aux porteurs de parts, les décisions étant prises par la Société de Gestion. Les droits de vote attachés aux titres détenus par le Fonds sont exercés par la Société de Gestion, laquelle est seule habilitée à prendre les décisions conformément à la réglementation en vigueur. La politique de vote de la Société de Gestion peut être consultée au siège de la Société de Gestion et sur le site internet sur www.am.oddo-bhf.com conformément à l'article 314-100 du Règlement Général de l'AMF.
- Rémunérations
Les éléments réglementaires sur les rémunérations sont insérés en annexe du présent rapport.

6 Information sur les techniques de gestion efficaces et les instruments dérivés présents dans le fonds

Le Fonds pourra détenir accessoirement des obligations convertibles et bons de souscription dans un but d'exposition au risque action. Ces instruments seront détenus sans recherche de surexposition (l'exposition maximale aux marchés actions pouvant, cependant, atteindre 105% de l'actif net du Fonds de manière temporaire et sur une courte durée).

7 Changements intervenus au cours de l'exercice

20/04/2022 : Création de la part ODDO BHF US Mid Cap CN-CHF[H].

03/10/2022 : Le Fonds devient un produit financier qui promeut des facteurs environnementaux et sociaux, tel que défini à l'article 8 (1) du Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »).

8 Reporting SFTR

L'OPC n'est pas intervenu sur des opérations soumises au Règlement UE 2015/2365 relatif à la transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation (« Règlement SFTR ») au cours de l'exercice et n'a donc pas d'information à communiquer aux investisseurs à ce titre.

Rapport sur les rémunérations en application de la directive OPCVM V

1- Eléments quantitatifs

	Rémunérations fixes	Rémunérations variables (*)	Nombre de bénéficiaires (**)
Montant total des rémunérations versées de janvier à décembre 2022	10 732 626	5 384 590	171

(*) Rémunérations variables attribuées au titre de l'année 2022.

(**) Les bénéficiaires s'entendent comme l'ensemble des salariés OBAM ayant touché une rémunération en 2022 (CDI/CDD/Contrat d'apprentissage, stagiaires, bureaux étrangers).

	Cadres supérieurs	Nombre de bénéficiaires	Membres du personnel ayant une incidence sur le profil de risque de l'OPCVM	Nombre de bénéficiaires
Montant agrégé des rémunérations versées pour l'exercice 2022 (fixes et variables *)	2 583 687	6	7 646 965	44

(*) Rémunérations variables au titre de l'année 2022 payées en 2023 et années suivantes.

2- Eléments qualitatifs

2.1. Les rémunérations fixes

Les rémunérations fixes sont déterminées de façon discrétionnaire en lien avec le marché ce qui nous permet de remplir nos objectifs de recrutement de personnels qualifiés et opérationnels.

2.2. Les rémunérations variables

En application des directives AIFM 2011/61 et UCITS V 2014/91, ODDO BHF Asset Management SAS (« OBAM SAS ») a mis en place une politique de rémunération destinée à identifier et décrire les modalités de mise en place de la politique de rémunérations variables, et notamment l'identification des personnes concernées, la fixation de la gouvernance, du comité de rémunération et les modalités de paiement de la rémunération variable.

Les rémunérations variables versées au sein de la Société de gestion sont déterminées de façon majoritairement discrétionnaire. Ainsi, dès lors que les résultats de l'exercice en cours sont assez précisément estimés (mi-novembre), une enveloppe de rémunérations variables est déterminée et il est demandé aux différents managers de proposer – en association avec la DRH du groupe – une répartition individuelle de cette enveloppe.

Ce processus est consécutif à celui des entretiens d'évaluations, lesquels ont permis aux managers de partager avec chaque collaborateur la qualité de ses prestations professionnelles pour l'année en cours (au regard des objectifs précédemment fixés) ainsi que fixer les objectifs de l'année à venir. Cette évaluation porte aussi bien sur une dimension très objective de la réalisation des missions (objectifs quantitatifs, collecte commerciale ou positionnement de la gestion dans un classement particulier, commission de surperformance générée par le fonds géré), que sur une dimension qualitative (attitude du collaborateur pendant l'exercice).

Il convient de noter que quelques gérants peuvent percevoir dans le cadre de leur rémunération variable une quote-part des commissions de surperformance perçues par OBAM SAS. Pour autant la détermination du montant revenant à chaque gérant s'inscrit dans le processus décrit ci-dessus et il n'existe pas de formules contractuelles individualisées encadrant la répartition et le paiement de ces commissions de surperformance.

L'ensemble des salariés d'OBAM SAS est compris dans le périmètre d'application de la politique de rémunération décrite ci-dessous, y compris les salariés pouvant exercer leur activité hors de la France.

3- Cas particuliers des preneurs de risques et des rémunérations variables différées

3.1. Les preneurs de risques

OBAM SAS déterminera annuellement les personnes appelées à être qualifiées de preneur de risques conformément à la réglementation. La liste de ces **collaborateurs ainsi qualifiés de preneurs de risques sera soumise au Comité des Rémunérations et transmise à l'Organe de Direction.**

3.2. Les rémunérations variables différées

OBAM SAS a déterminé le seuil de 100.000 € comme seuil de proportionnalité et comme seuil déclencheur du paiement d'une partie de la rémunération variable de façon différée.

Ainsi, les collaborateurs, **qu'ils soient preneur de risques ou non, ayant une rémunération variable inférieure à ce seuil de 100.000 € percevront leur rémunération variable de façon immédiate.** En revanche, un collaborateur qualifié de preneur de risque et dont la rémunération variable **serait supérieure à 100.000 € verra obligatoirement une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux modalités définies ci-après.** Dans un souci de cohérence au sein d'OBAM SAS, il a été décidé **d'appliquer à l'ensemble des collaborateurs de la Société, qu'ils soient preneur de risque ou pas, les mêmes modalités de paiement des rémunérations variables.** Ainsi, un collaborateur qui ne serait pas preneur de risque mais dont la rémunération variable dépasserait 100.000 € verra une partie de cette rémunération variable payée de façon différée conformément aux dispositions définies ci-après.

La rémunération différée s'élèvera à 40 % de l'intégralité de la rémunération variable, dès le 1er euro. L'intégralité de cette partie différée sera concernée par l'outil d'indexation défini ci-après.

S'agissant de l'indexation des rémunérations différées, conformément aux engagements pris par OBAM SAS, les provisions liées à la partie différée des rémunérations variables seront calculées dans un outil mis en place par OBAM SAS. Cet outil consistera en un panier composé des fonds emblématiques de chacune des stratégies de gestion d'OBAM.

Cette indexation ne sera pas plafonnée, ni ne sera concernée par un plancher. Les provisions pour rémunérations variables verront ainsi leur montant fluctuer au regard des surperformances et des sous-performances respectives des fonds représentant la gamme de OBAM SAS par rapport au benchmark lorsqu'il existe. **Dans le cas où il n'existe pas de benchmark, la performance absolue est retenue.**

4- Modifications de la politique de rémunération intervenues pendant l'exercice écoulé

L'Organe de direction de la société de gestion s'est réuni courant 2022 afin de revoir les principes généraux de la politique de rémunération en présence de la conformité et en particulier les modalités de calcul des rémunérations variables indexées (composition du panier d'indexation).

La politique de rémunération **n'a pas fait l'objet** de modification majeure au cours de **l'année** passée.

Elle est disponible sur le site internet de la société de gestion (partie informations réglementaires).



ODDO BHF US Mid Cap

Modèle d'informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE)

Dénomination du produit: ODDO BHF US Mid Cap

Identifiant d'entité juridique: 969500PU8CLCM4PCIB49

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

CE PRODUIT FINANCIER AVAIT-IL UN OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE ?

<input type="checkbox"/> Oui	<input checked="" type="checkbox"/> Non
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental : <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE 	<input type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de 0.0% d'investissements durables <ul style="list-style-type: none"> <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE <input type="checkbox"/> ayant un objectif social
<input type="checkbox"/> Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social :	<input checked="" type="checkbox"/> Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables.

Par **investissement durable**, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La **taxinomie de l'UE** est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités **économiques durables sur le plan environnemental**. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



DANS QUELLE MESURE LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES PROMUÉS PAR CE PRODUIT FINANCIER ONT-ELLES ETE ATTEINTES ?

Les **Indicateurs de durabilité** permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales et sociales promues par le produit ont été atteintes.

Au cours de la période couverte par le présent rapport, le Fonds s'est conformé à ses caractéristiques environnementales et sociales grâce aux actions suivantes :

- Application effective de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management (charbon, UNGC, pétrole et gaz non classique, armes controversées, tabac, destruction de la biodiversité et production d'énergie fossile en Arctique) et des exclusions spécifiques du Fonds.
- L'intégration des notations ESG telle que décrit dans le prospectus du Fonds (stratégie d'investissement) et les données ESG externes venant de fournisseurs de données.
- Initiatives de dialogue et d'engagement conformément à la politique de dialogue et d'engagement du Gérant.



QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DES INDICATEURS DE DURABILITE ?

	30/12/2022	
	Fonds	Couverture
Notation ESG Interne*	3.0	99.4
Notation moyenne E	3.1	99.4
Notation moyenne S	2.9	99.4
Notation moyenne G	2.9	99.4
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m\$)	90.0	99.6
Investissements durables (%)	0.0	0.0
Investissements alignés sur la taxonomie (%)	0.0	0.0
Exposition fossile (%)**	4.6	95.6

*Les notations ESG sont attribuées sur une échelle de 1 à 5, grâce à une approche « best-in-class ». 1 étant la meilleure notation et 5 la moins bonne.

** Pourcentage des revenus générés par l'utilisation de combustibles fossiles, sur la base du ratio de couverture MSCI au niveau du portefeuille.

Les **principales incidences négatives** correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme, et aux sujets d'anti-corruption.

... ET PAR RAPPORT AUX PERIODES PRECEDENTES ?

Les informations ont été publiées pour la première fois cette année.

QUELS ETAIENT LES OBJECTIFS DES INVESTISSEMENTS DURABLES QUE LE PRODUIT FINANCIER ENTENDAIT NOTAMMENT REALISER ET COMMENT LES INVESTISSEMENTS DURABLES EFFECTUES Y ONT-ILS CONTRIBUE ?

Le fonds n'avait pas pour objectif l'investissement durable.

DANS QUELLE MESURE LES INVESTISSEMENTS DURABLES QUE LE PRODUIT FINANCIER A NOTAMMENT REALISES N'ONT-ILS PAS CAUSE DE PREJUDICE IMPORTANT A UN OBJECTIF D'INVESTISSEMENT DURABLE SUR LE PLAN ENVIRONNEMENTAL OU SOCIAL ?

Le fonds n'avait pas pour objectif l'investissement durable.

COMMENT LES INDICATEURS CONCERNANT LES INCIDENCES NEGATIVES ONT-ILS ETE PRIS EN CONSIDERATION ?

Le fonds ne prend pas en compte les PAI.

LES INVESTISSEMENTS DURABLES ETAIENT-ILS CONFORMES AUX PRINCIPES DIRECTEURS DE L'OCDE A L'INTENTION DES ENTREPRISES MULTINATIONALES ET AUX PRINCIPES DIRECTEURS DES NATIONS UNIES RELATIFS AUX ENTREPRISES ET AUX DROITS DE L'HOMME ? DESCRIPTION DETAILLEE:

Le fonds n'avait pas pour objectif l'investissement durable.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



COMMENT CE PRODUIT FINANCIER A-T-IL PRIS EN CONSIDERATION LES PRINCIPALES INCIDENCES NEGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITE ?

Le fonds ne prend pas en compte les PAI.



QUELS ONT ETE LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS DE CE PRODUIT FINANCIER ?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: Année fiscale de référence

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs*	Pays
Genpact Ltd	Technologies de l'Information	2,24%	Etats-Unis
Wex Inc	Technologies de l'Information	2,20%	Etats-Unis
Targa Resources Corp	Énergie**	2,10%	Etats-Unis
Jazz Pharmaceuticals Plc	Santé	2,06%	Irlande
Credit Acceptance Corp	Finance	1,91%	Etats-Unis
Nvr Inc	Consommation Discrétionnaire	1,85%	Etats-Unis
United Therapeutic	Santé	1,80%	Etats-Unis
Markel Corp	Finance	1,79%	Etats-Unis
Ilex Corp	Industrie	1,76%	Etats-Unis
Steel Dynamics Inc	Matériels	1,75%	Etats-Unis
Viper Energy Partners Lp	Énergie**	1,72%	Etats-Unis
Fmc Corp	Matériels	1,63%	Etats-Unis
F5 Networks Inc	Technologies de l'Information	1,63%	Etats-Unis
Element Solutions Inc	Matériels	1,56%	Etats-Unis
li-Vi Inc	Technologies de l'Information	1,55%	Etats-Unis

* Méthode de calcul : Moyenne des investissements sur la base de 4 inventaires couvrant l'année fiscale de référence (pas retenu : 3 mois glissants.).

** Au 30/12/2022, l'exposition totale du fonds au secteur fossile représentait 4.6% pour une couverture de 95.6%.



QUELLE ETAIT LA PROPORTION D'INVESTISSEMENTS LIES A LA DURABILITE ?

La ventilation est consultable dans le tableau détaillé ci-dessous.

QUELLE ETAIT L'ALLOCATION DES ACTIFS ?

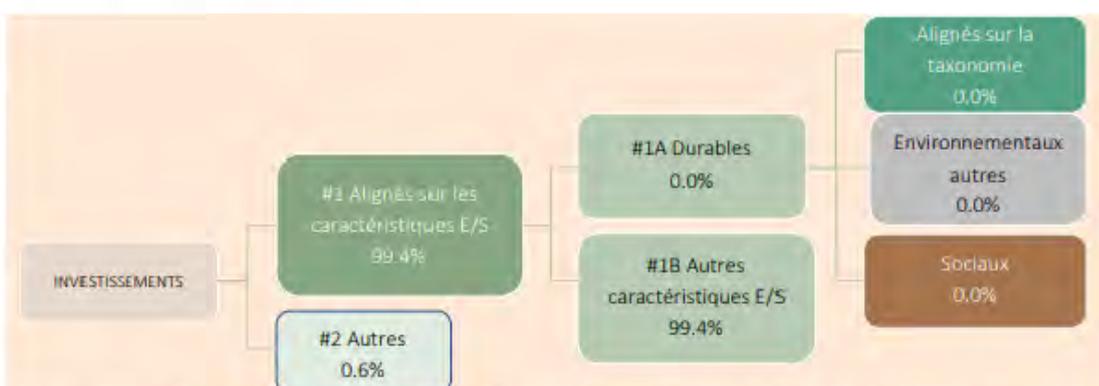
L'**allocation des actifs** décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.

Les activités alignées sur la taxonomie sont exprimées en pourcentage :

- **du chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés bénéficiaires des investissements ;

- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés bénéficiaires des investissements, pour une transition vers une économie verte par exemple ;

- **des dépenses d'exploitation** (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés bénéficiaires des investissements.



La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** inclut les investissements du produit financier utilisés pour atteindre les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier.

La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- La sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables ayant des objectifs environnementaux ou sociaux ;
- La sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvrant les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas considérés comme des investissements durables.

Les Autres investissements incluent 0.6% de cash et 0.0% de produits dérivés.

DANS QUELS SECTEURS ECONOMIQUES LES INVESTISSEMENTS ONT-ILS ETE REALISES ?

Secteurs	% d'actifs*
Industrie	20,7%
Technologies de l'Information	19,1%
Santé	16,0%
Finance	13,6%
Consommation Discrétionnaire	11,0%
Matériels	9,1%
Énergie**	4,3%
Services aux Collectivités	2,3%
Services de communication	1,9%
Immobilier	1,8%
Biens de Consommation de Base	0,1%

* au 30/12/2022

** Au 30/12/2022, l'exposition totale du fonds au secteur fossile représentait 4.6% pour une couverture de 95.6%.



DANS QUELLE MESURE LES INVESTISSEMENTS DURABLES AYANT UN OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL ETAIENT-ILS ALIGNES SUR LA TAXONOMIE DE L'UE ?

Le fonds n'avait pas pour objectif l'investissement durable.

LE PRODUIT FINANCIER A-T-IL INVESTI DANS DES ACTIVITES LIEES AU GAZ FOSSILE ET/OU A L'ENERGIE NUCLEAIRE CONFORMES A LA TAXINOMIE DE L'UE¹ ?

Oui

Dans le gaz fossile

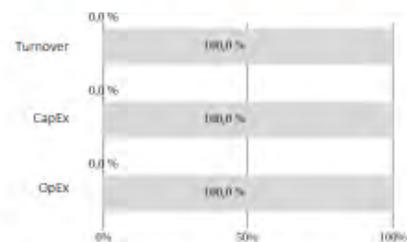
Dans le nucléaire

Non

Pour se conformer à la taxinomie de l'UE, le critère pour le **gaz fossile** inclut une limitation des émissions et une évolution vers des énergies complètement renouvelables ou des combustibles à bas carbone d'ici fin 2035. Pour l'**énergie nucléaire**, le critère inclut une sécurité complète et un objectif de gestion des déchets.

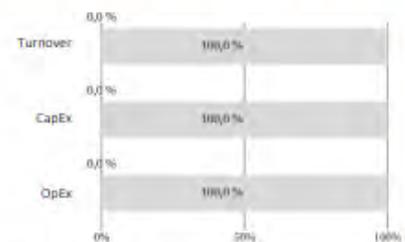
Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Etant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.

1. ALIGNEMENT DES INVESTISSEMENTS SUR LA TAXINOMIE OBLIGATIONS SOUVERAINES INCLUSES *



- Investissement aligné sur la taxinomie (gaz fossile)
- Investissement aligné sur la taxinomie (nucléaire)
- Investissement aligné sur la taxinomie
- Autres investissements

2. ALIGNEMENT DES INVESTISSEMENTS SUR LA TAXINOMIE OBLIGATIONS SOUVERAINES EXCLUES *



- Investissement aligné sur la taxinomie (gaz fossile)
- Investissement aligné sur la taxinomie (nucléaire)
- Investissement aligné sur la taxinomie
- Autres investissements

* Aux fins de ces graphiques, les «obligations souveraines» comprennent toutes les expositions souveraines

QUELLE ETAIT LA PROPORTION D'INVESTISSEMENTS REALISES DANS DES ACTIVITES TRANSITOIRES ET HABILITANTES ?

La part d'investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes a été de 0%.

Les **activités habilitantes** permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental

Les **activités transitoires** sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions bas-carbone et qui entre autres ont des niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant à la meilleure performance.

COMMENT LE POURCENTAGE D'INVESTISSEMENTS ALIGNES SUR LA TAXINOMIE DE L'UE A-T-IL EVOLUE PAR RAPPORT AUX PERIODES DE REFERENCE PRECEDENTES ?

Non applicable.



Le symbole représente des investissements durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852



QUELLE ETAIT LA PROPORTION D'INVESTISSEMENTS DURABLES AYANT UN OBJECTIF ENVIRONNEMENTAL QUI N'ETAIENT PAS ALIGNES SUR LA TAXINOMIE DE L'UE ?

Le fonds n'avait pas pour objectif l'investissement durable.



QUELLE ETAIT LA PROPORTION D'INVESTISSEMENTS DURABLES SUR LE PLAN SOCIAL ?

Il n'y avait pas d'investissements durables sur le plan social.



QUELS ETAIENT LES INVESTISSEMENTS INCLUS DANS LA CATEGORIE « AUTRES », QUELLE ETAIT LEUR FINALITE, ET DES GARANTIES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES MINIMALES S'APPLIQUAIENT-ELLES A EUX ?

Les investissements inclus en "#2-Autres" sont le cash, les produits dérivés et les autres actifs secondaires qui permettent d'assurer une gestion optimale du portefeuille.

Les garanties minimales pour les investissements sans ratings ESG sont assurées par l'application de la politique d'exclusion d'ODDO BHF Asset Management et/ou des exclusions spécifique du fonds.

Compte tenu du rôle de ces instruments dérivés, nous considérons qu'ils n'ont pas eu d'impact négatif sur la capacité du Fonds à se conformer à ses caractéristiques environnementales et sociales.



QUELLES MESURES ONT ETE PRISES POUR ATTEINDRE LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES ET/OU SOCIALES AU COURS DE LA PERIODE DE REFERENCE ?

Le Gérant a appliqué sa stratégie d'actionariat actif grâce à l'optimisation de la note interne ESG pondérée du portefeuille.



QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER PAR RAPPORT A L'INDICE DE REFERENCE ?

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-dessous.

Les **indices de référence** sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint l'objectif d'investissement durable.

EN QUOI L'INDICE DE REFERENCE DIFFERAIT-IL D'UN INDICE DE MARCHÉ LARGE ?

Le fonds suit le benchmark S&P MIDCAP 400 (EUR, Net return).

Il s'agit d'indices de marché élargis dont la composition ou la méthodologie de calcul ne tient pas nécessairement compte des caractéristiques ESG promues par le Fonds.

QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER AU REGARD DES INDICATEURS DE DURABILITE VISANT A DETERMINER L'ALIGNEMENT DE L'INDICE DE REFERENCE SUR LES CARACTERISTIQUES ENVIRONNEMENTALES OU SOCIALES PROMUES ?

Les indices de référence ne sont pas alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le Fonds dès lors qu'ils peuvent contenir des entreprises exclues par le Gérant. En outre, ces indices de référence ne sont pas définis sur la base de facteurs environnementaux ou sociaux.

QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER PAR RAPPORT A L'INDICE DE REFERENCE ?

Non applicable

QUELLE A ETE LA PERFORMANCE DE CE PRODUIT FINANCIER PAR RAPPORT A L'INDICE DE MARCHÉ LARGE ?

Pour apprécier la performance globale, veuillez vous référer au tableau ci-dessous.

	30/12/2022			
	Fonds	Couverture	Indice	Couverture
Notation ESG Interne	3.0	99.4	3.2	96.0
Notation moyenne E	3.1	99.4	3.3	96.0
Notation moyenne S	2.9	99.4	3.1	96.0
Notation moyenne G	2.9	99.4	2.0	96.0
Intensité carbone pondérée (tCO2e / CA m\$)	90.0	99.6	225.0	99.9
Exposition fossile (%)	4.6	95.6	9.6	98.8

ODDO BHF US MID CAP

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :
Oddo BHF Asset Management SAS

12, boulevard de la Madeleine
75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

ODDO BHF US MID CAP

Fonds Commun de Placement

Société de Gestion :

Oddo BHF Asset Management SAS

12, boulevard de la Madeleine

75009 Paris

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 30 décembre 2022

Aux porteurs de parts du FCP ODDO BHF US MID CAP,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons **effectué l'audit des comptes annuels de l'organisme de placement collectif ODDO BHF US MID CAP constitué sous forme de fonds commun de placement (FCP) relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.**

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du FCP, à la fin de l'exercice.

Fondement de **l'opinion sur les comptes annuels**

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1 janvier 2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, notamment pour ce qui concerne les instruments financiers en portefeuille et sur la présentation d'ensemble des comptes, au regard du plan comptable des organismes de placement collectif à capital variable.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du FCP à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le FCP ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes

d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.82310-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre FCP.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre:

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du FCP à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En raison des délais de communication de certaines informations nécessaires à la finalisation de nos travaux, le présent rapport est émis le **28 avril 2023**

Paris La Défense, le **28 avril 2023**

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés

The image shows a blue shield-shaped logo with a white checkmark on the left, and a handwritten signature in black ink on the right. The signature appears to be 'O. Galienne'.

Olivier GALIENNE

Bilan actif

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Immobilisations Nettes	-	-
Dépôts	-	-
Instruments financiers	173,080,866.59	318,377,463.37
Actions et valeurs assimilées	173,080,866.59	318,377,463.37
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	173,080,866.59	318,377,463.37
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-
Négoziées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Non négociées sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres de créances	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Titres de créances négociables	-	-
Négoziés sur un marché réglementé ou assimilé - Autres titres de créances	-	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Titres d'organismes de placement collectif	-	-
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne	-	-
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations cotés	-	-
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'Union Européenne et organismes de titrisations non cotés	-	-
Autres organismes non européens	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Créances représentatives de titre reçus en pension	-	-
Créances représentatives de titres prêtés	-	-
Titres empruntés	-	-
Titres donnés en pension	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Autres Actifs : Loans	-	-
Autres instruments financiers	-	-
Créances	10,806,586.52	52,521,830.39
Opérations de change à terme de devises	2,420,726.52	42,856,583.64
Autres	8,385,860.00	9,665,246.75
Comptes financiers	286,479.24	658,156.31
Liquidités	286,479.24	658,156.31
TOTAL DE L'ACTIF	184,173,932.35	371,557,450.07

Bilan passif

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Capitaux propres	-	-
Capital	159,382,717.07	301,425,992.29
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)	-	-
Report à nouveau (a)	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	15,505,410.62	20,854,725.93
Résultat de l'exercice (a,b)	-1,667,454.00	-3,860,444.39
 Total capitaux propres (= Montant représentatif de l'actif net)	 173,220,673.69	 318,420,273.83
Instruments financiers	-	-
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-
Dettes représentatives de titres donnés en pension	-	-
Dettes représentatives de titres empruntés	-	-
Autres opérations temporaires	-	-
Instruments financiers à terme	-	-
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	-	-
Autres opérations	-	-
Dettes	10,921,417.08	53,121,254.16
Opérations de change à terme de devises	2,417,271.51	42,547,739.61
Autres	8,504,145.57	10,573,514.55
Comptes financiers	31,841.58	15,922.08
Concours bancaires courants	31,841.58	15,922.08
Emprunts	-	-
TOTAL DU PASSIF	184,173,932.35	371,557,450.07

(a) Y compris comptes de régularisations.

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice.

Hors-bilan

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Opérations de couverture		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		
Autres opérations		
Engagements sur marchés réglementés ou assimilés		
Engagements de gré à gré		
Autres engagements		

Compte de résultat

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Produits sur opérations financières	-	-
Produits sur actions et valeurs assimilées	1,324,729.28	648,416.19
Produits sur obligations et valeurs assimilées	-	-3.57
Produits sur titres de créances	-	-
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Produits sur instruments financiers à terme	-	-
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	14,806.31	27.24
Produits sur prêts	-	-
Autres produits financiers	-	217.09
TOTAL I	1,339,535.59	648,656.95
Charges sur opérations financières	-	-
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres	-	-
Charges sur instruments financiers à terme	-	-
Charges sur dettes financières	-1,379.94	-2,890.07
Autres charges financières	-	-
TOTAL II	-1,379.94	-2,890.07
Résultat sur opérations financières (I + II)	1,338,155.65	645,766.88
Autres produits (III)	-	-
Frais de gestion et dotations aux amortissements (IV)	-3,259,200.35	-4,878,611.15
Résultat net de l'exercice (I + II + III + IV)	-1,921,044.70	-4,232,844.27
Régularisation des revenus de l'exercice (V)	253,590.70	372,399.88
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (VI)	-	-
Résultat (I + II + III + IV + V + VI)	-1,667,454.00	-3,860,444.39

Règles et Méthodes Comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01 du 14 Janvier 2014, modifié.

La devise de comptabilité est l'Euro.

Toutes les valeurs mobilières qui composent le portefeuille ont été comptabilisées au coût historique, frais exclus.

Les titres et instruments financiers à terme ferme et conditionnel détenus en portefeuille libellés en devises sont convertis dans la devise de comptabilité sur la base des taux de change relevés à Paris au jour de l'évaluation.

Le portefeuille est évalué lors de chaque valeur liquidative et lors de l'arrêté des comptes selon les méthodes suivantes :

Valeurs mobilières

Les titres cotés : à la valeur boursière - coupons courus inclus (cours clôture jour)

Toutefois, les valeurs mobilières dont le cours n'a pas été constaté le jour de l'évaluation, ou cotées par des contributeurs et pour lequel le cours a été corrigé, de même que les titres qui ne sont pas négociés sur un marché réglementé, sont évalués sous la responsabilité de la société de gestion (ou du conseil d'administration pour une Sicav), à leur valeur probable de négociation. Les prix sont corrigés par la société de gestion en fonction de sa connaissance des émetteurs et/ou des marchés.

Les O.P.C. : à la dernière valeur liquidative connue, à défaut à la dernière valeur estimée. Les valeurs liquidatives des **titres d'organismes de placements collectifs étrangers** valorisant sur une base mensuelle, sont confirmées par les administrateurs de fonds. Les valorisations sont **mises à jour de façon hebdomadaire sur la base d'estimations communiquées par les administrateurs de ces OPC et validées par le gérant.**

Les titres de créances et assimilés négociables qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués par l'application d'une méthode actuarielle, le taux retenu étant celui applicable à des émissions de titres équivalents affecté, le cas échéant, d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur. En l'absence de sensibilité, les titres d'une durée résiduelle égale à trois mois sont valorisés au dernier taux jusqu'à l'échéance et ceux acquis à moins de trois mois, les intérêts sont linéarisés.

Les acquisitions et cessions temporaires de titres :

- Les prêts de titres : la créance représentative des titres prêtés est évaluée à la valeur du marché des titres.
- Les emprunts de titres : les titres empruntés ainsi que la dette représentative des titres empruntés sont évalués à la valeur du marché des titres.
- Les collatéraux : s'agissant des titres reçus en garantie dans le cadre des opérations de prêts de titres, l'OPC a opté pour une présentation de ces titres dans les comptes du bilan à hauteur de la dette correspondant à l'obligation de restitution de ceux-ci.
- Les pensions livrées d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : individualisation de la créance sur la base du prix du contrat. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.
- Les pensions long terme : Elles sont enregistrées et évaluées à leur nominal, même si elles ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus **qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie.** Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans valeur planchée. **L'impact est proportionnel à la durée résiduelle de la pension et l'écart constaté entre la marge contractuelle et la marge de marché pour une date de maturité identique.**
- Les mises en pensions d'une durée résiduelle inférieure ou égale à trois mois : valeur boursière. La dette valorisée sur la base de la valeur contractuelle est inscrite au passif du bilan. Dans ce cas, une linéarisation de la rémunération est effectuée.

Instruments financiers à terme et conditionnels

Futures : cours de compensation jour.

L'évaluation hors bilan est calculée sur la base du nominal, de son cours de compensation et, éventuellement, du cours de change.

Options : cours de clôture jour ou, à défaut, le dernier cours connu.

Options OTC : ces options font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'évaluation hors bilan est calculée en équivalent sous-jacent en fonction du delta et du cours du sous-jacent et, éventuellement, du cours de change.

Change à terme : réévaluation des devises en engagement au cours du jour en prenant en compte le report / déport calculé en fonction de l'échéance du contrat.

Dépôts à terme : ils sont enregistrés et évalués pour leur montant nominal, même s'ils ont une échéance supérieure à trois mois. Ce montant est majoré des intérêts courus qui s'y rattachent. Toutefois, certains contrats prévoient des conditions particulières en cas de demande de remboursement anticipé afin de prendre en compte l'impact de hausse de la courbe de financement de la contrepartie. Les intérêts courus peuvent alors être diminués de cet impact, sans pouvoir être négatifs. Les dépôts à terme sont alors au minimum évalués à leur valeur nominale.

Swaps de taux :

- pour les swaps d'échéance inférieure à trois mois, les intérêts sont linéarisés
- les swaps d'échéance supérieure à trois mois sont revalorisés à la valeur du marché

Les produits synthétiques (association d'un titre et d'un swap) sont comptabilisés globalement. Les intérêts des swaps à recevoir dans le cadre de ces produits sont valorisés linéairement.

Les assets swaps et les produits synthétiques sont valorisés sur la base de sa valeur de marché. L'évaluation des assets swaps est basée sur l'évaluation des titres couverts à laquelle est retranchée l'incidence de la variation des spreads de crédit. Cette incidence est évaluée à partir de la moyenne des spreads communiqués par 4 contreparties interrogées mensuellement, corrigée d'une marge, en fonction de la notation de l'émetteur.

L'engagement hors bilan des swaps correspond au nominal.

Swaps structurés (swaps à composante optionnelle) : ces swaps font l'objet d'une évaluation à leur valeur de marché, en fonction des cours communiqués par les contreparties. Ces valorisations font l'objet de contrôles par la société de gestion.

L'engagement hors bilan de ces swaps correspond à la valeur nominale.

Frais de gestion financière et frais administratifs externes à la Société de Gestion

- 1,80% TTC maximum pour la part CR-EUR
- 1,80% TTC maximum pour la part CR-USD
- 0,90% TTC maximum pour la part GC-EUR
- 0,90% TTC maximum pour la part CI-EUR [H]
- 1,20% TTC maximum pour la part CN-EUR
- 1,20% TTC maximum pour la part CN-USD
- 1,20% TTC maximum pour la part CN-CHF [H]

La dotation est calculée sur la base de l'actif net, OPC exclus. Ces frais, n'incluant pas les frais de transaction, seront directement imputés au compte de résultat du Fonds.

Ces frais recouvrent tous les frais facturés à l'OPC, à l'exception des frais de transaction. Les frais de transactions incluent les frais d'intermédiaires (courtage, impôts de bourse, ...) et la commission de mouvement, le cas échéant, qui peut être perçue notamment par le dépositaire et la société de gestion.

Frais de recherche

Néant

Commission de surperformance

Néant

Rétrocession de frais de gestion

Néant

Méthode de comptabilisation des intérêts

Intérêts courus

Affectation des résultats réalisés

Capitalisation pour la part CR-EUR
Capitalisation pour la part CR-USD
Capitalisation pour la part GC-EUR
Capitalisation pour la part CI-EUR [H]
Capitalisation pour la part CN-EUR
Capitalisation pour la part CN-USD
Capitalisation pour la part CN-CHF [H]

Affectation des plus-values nettes réalisées

Capitalisation pour la part CR-EUR
Capitalisation pour la part CR-USD
Capitalisation pour la part GC-EUR
Capitalisation pour la part CI-EUR [H]
Capitalisation pour la part CN-EUR
Capitalisation pour la part CN-USD
Capitalisation pour la part CN-CHF [H]

Changements affectant le fonds

Néant

Evolution de l'actif net

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Actif net en début d'exercice	318,420,273.83	285,212,563.01
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'O.P.C.)	46,791,938.82	101,827,124.35
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'O.P.C.)	-136,137,330.77	-113,560,688.75
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	34,330,596.97	37,014,450.30
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-30,615,007.83	-10,893,881.65
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-	-
Frais de transaction	-1,160,656.58	-1,024,122.11
Différences de change	10,783,632.11	-4,561,139.26
Variation de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers :	-67,271,728.16	28,638,812.21
Différence d'estimation exercice N	9,658,862.85	76,930,591.01
Différence d'estimation exercice N-1	-76,930,591.01	-48,291,778.80
Variation de la différence d'estimation des instruments financiers à terme :	-	-
Différence d'estimation exercice N	-	-
Différence d'estimation exercice N-1	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes	-	-
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat	-	-
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	-1,921,044.70	-4,232,844.27
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes	-	-
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat	-	-
Autres éléments	-	-
Actif net en fin d'exercice	173,220,673.69	318,420,273.83

Complément d'information 1

	Exercice 30/12/2022
Engagements reçus ou donnés	
Engagements reçus ou donnés (garantie de capital ou autres engagements) (*)	-
Valeur actuelle des instruments financiers inscrits en portefeuille constitutifs de dépôts de garantie	
Instruments financiers reçus en garantie et non inscrits au bilan	-
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine	-
Instruments financiers en portefeuille émis par le prestataire ou les entités de son groupe	
Dépôts	-
Actions	-
Titres de taux	-
OPC	-
Acquisitions et cessions temporaires sur titres	-
Swaps (en nominal)	-
Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire	
Titres acquis à réméré	-
Titres pris en pension	-
Titres empruntés	-

(*) Pour les OPC garantis, l'information figure dans les règles et méthodes comptables.

Complément d'information 2

	Exercice 30/12/2022	
Emissions et rachats pendant l'exercice comptable	Nombre de titres	
Catégorie de classe CR-EUR (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	32,760.589	
Nombre de titres rachetés	105,168.902	
Catégorie de classe CR-USD (Devise: USD)		
Nombre de titres émis	235.511	
Nombre de titres rachetés	3,604.907	
Catégorie de classe GC-EUR (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	56,400.301	
Nombre de titres rachetés	50,550.332	
Catégorie de classe CI-EUR [H] (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	2,041.723	
Nombre de titres rachetés	24,531.556	
Catégorie de classe CN-USD (Devise: USD)		
Nombre de titres émis	57,413.000	
Nombre de titres rachetés	56,398.000	
Catégorie de classe CN-EUR (Devise: EUR)		
Nombre de titres émis	37,119.222	
Nombre de titres rachetés	145,991.134	
Catégorie de classe CN-CHF [H] (Devise: CHF)		
Nombre de titres émis	869.940	
Nombre de titres rachetés	0.711	
Commissions de souscription et/ou de rachat	Montant (EUR)	
Commissions de souscription acquises à l'OPC	-	
Commissions de rachat acquises à l'OPC	-	
Commissions de souscription perçues et rétrocédées	-	
Commissions de rachat perçues et rétrocédées	-	
Frais de gestion	Montant (EUR)	% de l'actif net moyen
Catégorie de classe CR-EUR (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	2,329,309.73	1.79
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-

Complément d'information 2

	Exercice 30/12/2022	
Catégorie de classe CR-USD (Devise: USD)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	100,020.45	1.80
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe GC-EUR (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	297,947.55	0.90
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe CI-EUR [H] (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	179,986.93	0.90
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe CN-USD (Devise: USD)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	162,604.35	1.19
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe CN-EUR (Devise: EUR)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	189,045.61	1.19
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Catégorie de classe CN-CHF [H] (Devise: CHF)		
Frais de gestion et de fonctionnement (*)	285.73	1.19
Commissions de surperformance	-	-
Autres frais	-	-
Rétrocessions de frais de gestion (toutes parts confondues)	-	-

(*) Pour les OPC dont la durée d'exercice n'est pas égale à 12 mois, le pourcentage de l'actif net moyen correspond au taux moyen annualisé.

Ventilation par nature des créances et dettes

	Exercice 30/12/2022
Ventilation par nature des créances	
Avoir fiscal à récupérer	-
Déposit euros	8,210,000.00
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	-
Valorisation des achats de devises à terme	110,274.52
Contrevaleur des ventes à terme	2,310,452.00
Autres débiteurs divers	94,562.59
Coupons à recevoir	81,297.41
TOTAL DES CREANCES	10,806,586.52
Ventilation par nature des dettes	
Déposit euros	-
Déposit autres devises	-
Collatéraux espèces	8,210,049.53
Provision charges d'emprunts	-
Valorisation des ventes de devises à terme	2,381,999.51
Contrevaleur des achats à terme	35,272.00
Frais et charges non encore payés	222,647.98
Autres créditeurs divers	71,448.06
Provision pour risque des liquidités de marché	-
TOTAL DES DETTES	10,921,417.08

Ventilation par nature juridique ou économique d'instrument

	Exercice 30/12/2022
Actif	
Obligations et valeurs assimilées	-
Obligations indexées	-
Obligations convertibles	-
Titres participatifs	-
Autres Obligations et valeurs assimilées	-
Titres de créances	-
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Bons du Trésor	-
Autres TCN	-
Autres Titres de créances	-
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé	-
Autres actifs : Loans	-
Passif	
Opérations de cession sur instruments financiers	-
Actions	-
Obligations	-
Autres	-
Hors-bilan	
Opérations de couverture	
Taux	-
Actions	-
Autres	-
Autres opérations	
Taux	-
Actions	-
Autres	-

Ventilation par nature de taux des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	Taux fixe	Taux variable	Taux révisable	Autres
Actif				
Dépôts	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	286,479.24
Passif				
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-
Comptes financiers	-	-	-	31,841.58
Hors-bilan				
Opérations de couverture	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-

Ventilation par maturité résiduelle des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	[0 - 3 mois]]3 mois - 1 an]]1 - 3 ans]]3 - 5 ans]	> 5 ans
Actif					
Dépôts	-	-	-	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-	-	-
Titres de créances	-	-	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-	-	-
Comptes financiers	286,479.24	-	-	-	-
Passif					
Opérations temporaires sur titres	-	-	-	-	-
Comptes financiers	31,841.58	-	-	-	-
Hors-bilan					
Opérations de couverture	-	-	-	-	-
Autres opérations	-	-	-	-	-

Ventilation par devise de cotation des postes d'actif, de passif et de hors-bilan

	USD	CHF	CAD
Actif			
Dépôts	-	-	-
Actions et valeurs assimilées	173,080,866.59	-	-
Obligations et valeurs assimilées	-	-	-
Titres de créances	-	-	-
Titres d'OPC	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Autres actifs: Loans	-	-	-
Autres instruments financiers	-	-	-
Créances	139,892.28	75,081.17	-
Comptes financiers	277,392.97	-	9,086.27
Passif			
Opérations de cession sur instruments financiers	-	-	-
Opérations temporaires sur titres	-	-	-
Dettes	2,381,999.51	-	-
Comptes financiers	-	2,626.00	-
Hors-bilan			
Opérations de couverture	-	-	-
Autres opérations	-	-	-

Seules les cinq devises dont le montant le plus représentatif composant l'actif net sont incluses dans ce tableau.

Affectation des résultats

Catégorie de classe CR-EUR (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-1,359,538.74	-2,759,469.74
Total	-1,359,538.74	-2,759,469.74
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-1,359,538.74	-2,759,469.74
Total	-1,359,538.74	-2,759,469.74
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	9,612,484.89	13,937,334.34
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	9,612,484.89	13,937,334.34
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	9,612,484.89	13,937,334.34
Total	9,612,484.89	13,937,334.34
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe CR-USD (Devise: USD)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-57,644.19	-109,163.39
Total	-57,644.19	-109,163.39
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-57,644.19	-109,163.39
Total	-57,644.19	-109,163.39
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	389,583.07	679,894.76
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	389,583.07	679,894.76
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	389,583.07	679,894.76
Total	389,583.07	679,894.76
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe GC-EUR (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-92,788.34	-252,559.39
Total	-92,788.34	-252,559.39
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-92,788.34	-252,559.39
Total	-92,788.34	-252,559.39
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	2,524,517.27	2,531,640.89
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	2,524,517.27	2,531,640.89
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	2,524,517.27	2,531,640.89
Total	2,524,517.27	2,531,640.89
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe CI-EUR [H] (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-6,350.57	-298,409.73
Total	-6,350.57	-298,409.73
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-6,350.57	-298,409.73
Total	-6,350.57	-298,409.73
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	700,968.63	-319,295.22
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	700,968.63	-319,295.22
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	700,968.63	-319,295.22
Total	700,968.63	-319,295.22
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe CN-USD (Devise: USD)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-75,430.60	-142,928.90
Total	-75,430.60	-142,928.90
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-75,430.60	-142,928.90
Total	-75,430.60	-142,928.90
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	823,566.02	1,476,358.34
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	823,566.02	1,476,358.34
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	823,566.02	1,476,358.34
Total	823,566.02	1,476,358.34
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe CN-EUR (Devise: EUR)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau	-	-
Résultat	-75,451.25	-297,913.24
Total	-75,451.25	-297,913.24
Affectation		
Distribution	-	-
Report à nouveau de l'exercice	-	-
Capitalisation	-75,451.25	-297,913.24
Total	-75,451.25	-297,913.24
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat		
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:		
provenant de l'exercice	-	-
provenant de l'exercice N-1	-	-
provenant de l'exercice N-2	-	-
provenant de l'exercice N-3	-	-
provenant de l'exercice N-4	-	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/12/2022	Exercice 31/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1,452,885.48	2,548,792.82
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-	-
Total	1,452,885.48	2,548,792.82
Affectation		
Distribution	-	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-	-
Capitalisation	1,452,885.48	2,548,792.82
Total	1,452,885.48	2,548,792.82
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution		
Nombre de titres	-	-
Distribution unitaire	-	-

Catégorie de classe CN-CHF [H] (Devise: CHF)

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes au résultat

	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Report à nouveau	-
Résultat	-250.31
Total	-250.31
Affectation	
Distribution	-
Report à nouveau de l'exercice	-
Capitalisation	-250.31
Total	-250.31
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-
Crédits d'impôt et avoirs fiscaux attachés à la distribution du résultat	
Montant global des crédits d'impôt et avoirs fiscaux:	
provenant de l'exercice	-
provenant de l'exercice N-1	-
provenant de l'exercice N-2	-
provenant de l'exercice N-3	-
provenant de l'exercice N-4	-

Tableau d'affectation des sommes distribuables afférentes aux plus et moins-values nettes

	Exercice 30/12/2022
Sommes restant à affecter	
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées	-
Plus et moins-values nettes de l'exercice	1,405.26
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice	-
Total	1,405.26
Affectation	
Distribution	-
Plus et moins-values nettes non distribuées	-
Capitalisation	1,405.26
Total	1,405.26
Information relative aux titres ouvrant droit à distribution	
Nombre de titres	-
Distribution unitaire	-

Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques au cours des cinq derniers exercices

Catégorie de classe CR-EUR (Devise: EUR)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	379.92	505.12	569.97	662.05	534.86
Actif net (en k EUR)	145,588.95	159,249.87	166,978.82	182,497.71	108,708.86
Nombre de titres					
Parts C	383,202.160	315,267.723	292,957.054	275,652.268	203,243.955

Date de mise en paiement	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	49.47	43.22	70.53	50.56	47.29
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-5.42	-5.55	-5.97	-10.01	-6.68

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

ODDO BHF US MID CAP

Catégorie de classe CR-USD (Devise: USD)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Valeur liquidative (en USD)					
Parts C	294.80	384.87	473.37	511.05	387.52
Actif net (en k EUR)	5,763.54	8,515.45	10,519.38	7,219.54	4,609.94
Nombre de titres					
Parts C	22,348.942	24,835.778	27,189.636	16,065.083	12,695.687

Date de mise en paiement	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en USD)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en USD)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en USD)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	68.98	26.10	48.89	42.32	30.68
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-3.68	-3.77	-4.05	-6.79	-4.54

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

ODDO BHF US MID CAP

Catégorie de classe GC-EUR (Devise: EUR)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	150.22	201.53	229.46	268.94	219.23
Actif net (en k EUR)	12,242.57	16,302.72	25,116.30	38,481.35	32,652.09
Nombre de titres					
Parts C	81,494.866	80,892.670	109,456.587	143,084.046	148,934.015

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	11.79	17.57	27.88	17.69	16.95
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-0.62	-0.52	-0.64	-1.76	-0.62

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

ODDO BHF US MID CAP

Catégorie de classe CI-EUR [H] (Devise: EUR)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	1,055.76	1,354.85	1,660.57	1,795.67	1,355.30
Actif net (en k EUR)	35,175.16	43,375.10	40,179.45	43,358.81	2,244.88
Nombre de titres					
Parts C	33,317.211	32,014.572	24,196.042	24,146.200	1,656.367

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	15.41	62.10	293.40	-13.22	423.19
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-4.67	-3.56	-4.37	-12.35	-3.83

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

ODDO BHF US MID CAP

Catégorie de classe CN-USD (Devise: USD)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Valeur liquidative (en USD)					
Parts C	87.83	115.35	142.73	155.02	118.26
Actif net (en k EUR)	9,900.51	13,917.82	20,697.20	15,193.82	12,462.82
Nombre de titres					
Parts C	128,860.000	135,435.000	177,422.000	111,453.000	112,468.000

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en USD)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en USD)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en USD)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	52.05	8.09	11.86	13.24	7.32
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-0.46	-0.55	-0.62	-1.28	-0.67

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

ODDO BHF US MID CAP

Catégorie de classe CN-EUR (Devise: EUR)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Valeur liquidative (en EUR)					
Parts C	84.54	113.08	128.36	150.00	121.94
Actif net (en k EUR)	14,293.57	15,630.67	21,721.42	31,669.04	12,468.27
Nombre de titres					
Parts C	169,066.586	138,224.530	169,209.981	211,120.201	102,248.289

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	30/12/2022
Date de mise en paiement					
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en EUR)	-	-	-	-	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en EUR)	-	-	-	-	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)					
Parts C	1.34	10.02	13.84	12.07	14.20
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)					
Parts C	-0.22	-0.60	-0.68	-1.41	-0.73

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Catégorie de classe CN-CHF [H] (Devise: CHF)

	30/12/2022
Valeur liquidative (en CHF)	
Parts C	83.87
Actif net (en k EUR)	73.83
Nombre de titres	
Parts C	869.229

	30/12/2022
Date de mise en paiement	30/12/2022
Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes) (en CHF)	-
Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes) (en CHF)	-
Crédit d'impôt unitaire (*) personnes physiques (en CHF)	-
Capitalisation unitaire sur plus et moins-values nettes (en EUR)	
Parts C	1.61
Capitalisation unitaire sur résultat (en EUR)	
Parts C	-0.28

(*) "Le crédit d'impôt unitaire est déterminé à la date du paiement en application de l'instruction fiscale du 04/03/93 (Ints.4 K-1-93). Les montants théoriques, calculés selon les règles applicables aux personnes physiques, sont ici présentés à titre indicatif. "L'instruction 4 J-2-99 du 08/11/99 précise par ailleurs que les bénéficiaires d'avoir fiscal autres que les personnes physiques calculent sous leur responsabilité le montant des avoirs fiscaux auxquels ils ont droit."

Inventaire des instruments financiers au 30 Décembre 2022

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Actions et valeurs assimilées				173,080,866.59	99.92
Négoциées sur un marché réglementé ou assimilé				173,080,866.59	99.92
ALNYLAM PHARMACEUTICALS INC	3,807.00	237.65	USD	847,724.10	0.49
APELLIS PHARMACEUTICALS INC	38,933.00	51.71	USD	1,886,367.28	1.09
ATMOS ENERGY CORP	12,579.00	112.07	USD	1,320,898.13	0.76
AXON ENTERPRISE INC	22,055.00	165.93	USD	3,428,986.79	1.98
BIO-TECHNE CORP	20,765.00	82.88	USD	1,612,558.63	0.93
BJS WHOLESALE CLUB HOLDINGS	2,783.00	66.16	USD	172,521.23	0.10
BLACK KNIGHT INC	0.00	61.75	USD	-	-
BUILDERS FIRSTSOURCE INC	22,679.00	64.88	USD	1,378,696.20	0.80
C.H. ROBINSON WORLDWIDE INC	13,384.00	91.56	USD	1,148,221.17	0.66
CABLE ONE INC-W/I	2,651.00	711.86	USD	1,768,227.56	1.02
CARGURUS INC	67,027.00	14.01	USD	879,876.57	0.51
CARMAX INC	32,410.00	60.89	USD	1,849,093.37	1.07
CARTERS INC	24,327.00	74.61	USD	1,700,667.58	0.98
CDW CORP/DE	6,610.00	178.58	USD	1,106,033.08	0.64
CELANESE CORP	6,336.00	102.24	USD	606,973.66	0.35
CHEWY INC - CLASS A	42,116.00	37.08	USD	1,463,257.23	0.84
CHOICE HOTELS INTL INC	23,764.00	112.64	USD	2,508,106.78	1.45
COHERENT CORP	50,428.00	35.10	USD	1,658,489.39	0.96
COMMSCOPE HOLDING CO INC	51,912.00	7.35	USD	357,510.61	0.21
CREDIT ACCEPTANCE CORP	7,745.00	474.40	USD	3,442,706.02	1.99
CULLEN/FROST BANKERS INC	16,436.00	133.70	USD	2,059,023.85	1.19
DUN & BRADSTREET HOLDINGS IN	84,275.00	12.26	USD	968,106.35	0.56
DYNATRACE INC	55,229.00	38.30	USD	1,981,982.38	1.14
ELEMENT SOLUTIONS INC	222,050.00	18.19	USD	3,784,576.72	2.18
ETSY INC	20,321.00	119.78	USD	2,280,674.05	1.32
EXACT SCIENCES CORP	26,342.00	49.51	USD	1,222,012.11	0.71
EXPEDITORS INTL WASH INC	10,212.00	103.92	USD	994,360.31	0.57
F5 INC	13,244.00	143.51	USD	1,780,882.12	1.03
FAIR ISAAC CORP	1,802.00	598.58	USD	1,010,673.38	0.58
FIDELITY NATIONAL FINANCIAL	37,755.00	37.62	USD	1,330,843.85	0.77
FIRST CITIZENS BCSHS -CL A	3,238.00	758.36	USD	2,300,838.30	1.33
FIRST REPUBLIC BANK/SAN FRAN	17,544.00	121.89	USD	2,003,690.01	1.16
FIRST SOLAR INC	8,231.00	149.79	USD	1,155,232.13	0.67

Inventaire des instruments financiers au 30 Décembre 2022

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
FLEX LTD	68,327.00	21.46	USD	1,373,902.48	0.79
FMC CORP	25,309.00	124.80	USD	2,959,534.50	1.71
GENPACT LTD	95,163.00	46.32	USD	4,130,194.57	2.38
GFL ENVIRONMENTAL INC-SUB VT	21,788.00	29.23	USD	596,732.95	0.34
GLOBE LIFE INC	15,676.00	120.55	USD	1,770,664.61	1.02
GRACO INC	23,474.00	67.26	USD	1,479,373.38	0.85
GRAPHIC PACKAGING HOLDING CO	72,060.00	22.25	USD	1,502,304.99	0.87
GUIDEWIRE SOFTWARE INC	21,951.00	62.56	USD	1,286,722.47	0.74
HAMILTON LANE INC-CLASS A	13,535.00	63.88	USD	810,134.27	0.47
HOST HOTELS & RESORTS INC	37,003.00	16.05	USD	556,475.19	0.32
HUNT (JB) TRANSPRT SVCS INC	9,528.00	174.36	USD	1,556,619.42	0.90
HYATT HOTELS CORP - CL A	14,378.00	90.45	USD	1,218,543.08	0.70
ICON PLC	8,242.00	194.25	USD	1,500,125.09	0.87
IDEX CORP	14,929.00	228.33	USD	3,193,945.72	1.84
INARI MEDICAL INC	32,668.00	63.56	USD	1,945,540.48	1.12
INFORMATICA INC - CLASS A	66,800.00	16.29	USD	1,019,603.65	0.59
INGERSOLL-RAND INC	42,847.00	52.25	USD	2,097,686.34	1.21
INSULET CORP	9,000.00	294.39	USD	2,482,557.98	1.43
INTEGRA LIFESCIENCES HOLDING	41,692.00	56.07	USD	2,190,368.18	1.26
JAZZ PHARMACEUTICALS PLC	23,907.00	159.31	USD	3,568,633.56	2.06
KIMCO REALTY CORP	38,621.00	21.18	USD	766,449.08	0.44
KNIGHT-SWIFT TRANSPORTATION	64,338.00	52.41	USD	3,159,479.58	1.82
LENNOX INTERNATIONAL INC	12,016.00	239.23	USD	2,693,452.97	1.55
LIFE STORAGE INC	11,267.00	98.50	USD	1,039,868.35	0.60
LINCOLN ELECTRIC HOLDINGS	17,776.00	144.49	USD	2,406,609.74	1.39
LIVERAMP HOLDINGS INC	27,965.00	23.44	USD	614,194.99	0.35
LUMENTUM HOLDINGS INC	31,608.00	52.17	USD	1,545,082.56	0.89
M & T BANK CORP	15,462.00	145.06	USD	2,101,586.06	1.21
MARKEL CORP	2,439.00	1,317.49	USD	3,010,876.66	1.74
MIDDLEBY CORP	9,322.00	133.90	USD	1,169,562.71	0.68
MKS INSTRUMENTS INC	11,081.00	84.73	USD	879,731.21	0.51
NEUROCRINE BIOSCIENCES INC	10,581.00	119.44	USD	1,184,159.89	0.68
NORDSON CORP	5,080.00	237.72	USD	1,131,522.70	0.65
NUVEI CORP-SUBORDINATE VTG	30,581.00	25.41	USD	728,098.58	0.42
NVR INC	740.00	4,612.58	USD	3,198,228.34	1.85
OLO INC - CLASS A	57,622.00	6.25	USD	337,444.37	0.19

Inventaire des instruments financiers au 30 Décembre 2022

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
ONE GAS INC	15,558.00	75.72	USD	1,103,819.87	0.64
PROSPERITY BANCSHARES INC	29,868.00	72.68	USD	2,034,018.50	1.17
PTC THERAPEUTICS INC	37,179.00	38.17	USD	1,329,700.10	0.77
Q2 HOLDINGS INC	26,238.00	26.87	USD	660,590.36	0.38
REXFORD INDUSTRIAL REALTY IN	14,983.00	54.64	USD	767,084.68	0.44
ROBERT HALF INTL INC	23,162.00	73.83	USD	1,602,296.05	0.93
ROKU INC	15,832.00	40.70	USD	603,759.57	0.35
SAGE THERAPEUTICS INC	21,131.00	38.14	USD	755,152.34	0.44
SCIENCE APPLICATIONS INTE	16,581.00	110.93	USD	1,723,429.68	0.99
SHIFT4 PAYMENTS INC-CLASS A	44,221.00	55.93	USD	2,317,433.15	1.34
SILGAN HOLDINGS INC	86,873.00	51.84	USD	4,219,720.14	2.44
STEEL DYNAMICS INC	29,055.00	97.70	USD	2,659,801.83	1.54
SYNAPTICS INC	15,200.00	95.16	USD	1,355,288.83	0.78
SYNEOS HEALTH INC	15,878.00	36.68	USD	545,706.29	0.32
TARGA RESOURCES CORP	56,561.00	73.50	USD	3,895,276.18	2.25
TELEFLEX INC	8,779.00	249.63	USD	2,053,409.95	1.19
TERADATA CORP	20,907.00	33.66	USD	659,385.92	0.38
TERADATA CORP	1,700.00	33.66	USD	53,616.30	0.03
TRANSUNION	13,588.00	56.75	USD	722,528.93	0.42
UGI CORP	45,547.00	37.07	USD	1,582,035.41	0.91
U-HAUL HOLDING CO-NON VOTING	42,710.00	54.98	USD	2,200,230.31	1.27
ULTRAGENYX PHARMACEUTICAL IN	26,329.00	46.33	USD	1,142,958.60	0.66
UNITED THERAPEUTICS CORP	13,397.00	278.09	USD	3,490,814.46	2.02
VERISIGN INC	6,518.00	205.44	USD	1,254,680.65	0.72
VIPER ENERGY PARTNERS LP	119,608.00	31.79	USD	3,562,743.80	2.06
VISTEON CORP	16,693.00	130.83	USD	2,046,329.53	1.18
VIZIO HOLDING CORP-A	80,488.00	7.41	USD	558,834.46	0.32
WABTEC CORP	26,444.00	99.81	USD	2,473,062.21	1.43
WATSCO INC	6,008.00	249.40	USD	1,403,977.70	0.81
WEX INC	26,728.00	163.65	USD	4,098,418.55	2.37
WHITE MOUNTAINS INSURANCE GP	1,083.00	1,414.33	USD	1,435,202.05	0.83
WR BERKLEY CORP	18,253.00	72.57	USD	1,241,152.69	0.72
YETI HOLDINGS INC	59,746.00	41.31	USD	2,312,585.86	1.34
Créances				10,806,586.52	6.24
Dettes				-10,921,417.08	-6.30
Dépôts				-	-

ODDO BHF US MID CAP

Inventaire des instruments financiers au 30 Décembre 2022

Eléments d'actifs et libellé des valeurs	Quantité	Cours	Devise cotation	Valeur actuelle	% arrondi de l'actif net
Autres comptes financiers				254,637.66	0.15
TOTAL ACTIF NET			EUR	173,220,673.69	100.00

Parts	Performance annuelle (*)	Indicateur de référence	Performance annualisée depuis 5 ans	Performance annualisée depuis création	Date de création	TER (**)	SURPERFORMANCE
ODDO BHF US MID CAP CI-EUR [H]	-24,52%	-8,04%	2,73%	5,46%	13/04/2017	0,89	-
ODDO BHF US MID CAP CN-EUR	-18,71%		4,58%	27/07/2018	1,19	-	
ODDO BHF US MID CAP CN-USD	-23,71%		3,52%	26/02/2018	1,19	-	
ODDO BHF US MID CAP CR-EUR	-19,21%		6,07%	8,64%	11/10/2002	1,79	-
ODDO BHF US MID CAP CR-USD	-24,17%		3,60%	10,09%	03/11/2008	1,79	-
ODDO BHF US MID CAP GC-EUR	-18,48%		7,03%	9,69%	07/07/2014	0,90	-
ODDO BHF US MID CAP CN-CHF [H]					20/04/2022	1,20	-

(*) La performance historique ne représente pas un indicateur de performance courante ou future et les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission et du rachat des parts.

(**) Y compris bonification en dépendance de la performance